



BULLETIN COMPLÉMENTAIRE DE SURVEILLANCE REPHY-TOX

Numéro du bulletin : 789 - **Date de publication :** 17/07/2026

Secteur : Landes (40) - **Type :** Information

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Landes (40). Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

Conclusion

Concernant le plancton, aucun dépassement de seuil n'a été observé sur la totalité des zones.

Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Bulletin complet

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 20/06/2026 au 26/06/2026 (Semaine 26)	du 27/06/2026 au 03/07/2026 (Semaine 27)	du 04/07/2026 au 10/07/2026 (Semaine 28)	du 11/07/2026 au 17/07/2026 (Semaine 29)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
090 - Lac d'Hossegor	Lieu de surveillance : 090-P-005 - Hossegor						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	22/06/2026	-	06/07/2026	13/07/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Dinophysis + Phalacroma* : 100 n(cellules)/L

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				du 20/06/2026 au 26/06/2026 (Semaine 26)	du 27/06/2026 au 03/07/2026 (Semaine 27)	du 04/07/2026 au 10/07/2026 (Semaine 28)	du 11/07/2026 au 17/07/2026 (Semaine 29)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
090 - Lac d'Hossegor	Lieu de surveillance : 090-P-006 - Hossegor limite nord parcs						
	Huître creuse	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	NQ ou ND	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	29/06/2026	06/07/2026	13/07/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	NQ ou ND	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	29/06/2026	06/07/2026	13/07/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	NQ ou ND	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	29/06/2026	06/07/2026	13/07/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines amnésiantes

ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées

≥ LD et < LQ Toxine détectée mais non quantifiée

Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS LANDES